

Calendrier administratif de l'Ecole de français langue étrangère – 2020/2021

Semestre d'automne 2020

SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE			FERMETURE (dernier délai)			OÙ/COMMENT		TEXTES RÉGLEMENTAIRES
--	-----------	--	--	------------------------------	--	--	------------	--	-----------------------

ORIENTATION	Changement dans le choix des disciplines initiales* (1 ^{er} semestre d'études)		lun	14 septembre	08:30	ven	23 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	
	Changement d'orientation* (en cours d'études)		lun	14 septembre	08:30	ven	23 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	RE art. 33, REBA art. 15
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		lun	21 septembre	08:00	dim	11 octobre	minuit	en ligne	RE art. 16, REBA art. 17, DiIR 0.18 et 0.22 REFLE art. 13
	Inscription tardive aux enseignements		lun	12 octobre	08:30	ven	23 octobre	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.18
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	H	lun	21 septembre	08:00	dim	11 octobre	minuit	en ligne	RE art. 21, REBA art. 18 et 19, DIR 0.19 et 0.23, REFLE art. 14 et art. 15
	Inscription tardive aux évaluations**	H	lun	12 octobre	08:30	ven	23 octobre	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.19 et 0.23
	Désinscription des évaluations	H	lun	21 septembre	08:00	ven	23 octobre	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23, REFLE art. 14 et art. 15
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	H				ven	18 décembre	12:00	au secrétariat des étudiants Lettres	RE art. 56, DIR 0.2
	Saisie des résultats par les enseignants	H	lun	21 septembre	08:00	dim	31 janvier	minuit	en ligne	
GRADES	Commande de grade	A	lun	14 septembre	08:00	ven	16 octobre	minuit	en ligne	
		H	lun	8 février	08:00	ven	12 mars	minuit	en ligne	
CERTIFICATION	Remise des travaux CLAD Séquence 1					dim	10 janvier	minuit	en ligne, à déposer sur la plateforme CLAD	Règlement CLAD
	Délai de dépôt des objectifs CLAD Séquence 1					dim	14 février	minuit		

* si le changement d'orientation intervient après le 14 octobre, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

** avec taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

Calendrier administratif de l'Ecole de français langue étrangère – 2020/2021

Semestre de printemps 2021

SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE	FERMETURE (dernier délai)	OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES RE = Règlement d'études en Faculté des lettres (MA 2005) REBA = Règlement d'études du BA REFLE = Règlement d'études EFLE DIR = Directives du Décanat
--	-----------	------------------------------	------------	--

ORIENTATION	Changement d'orientation au MA* (en cours d'études)		lun	22 février	08:30	jeu	1er avril	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	
	Changement d'orientation au BA**/**		lun	22 février	08:30	jeu	1er avril	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	RE art. 33, REBA art. 15
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		lun	22 février	08:00	dim	21 mars	minuit	en ligne	RE art. 16, REBA art. 17, DiR 0.18 et 0.22 REFLE art.13
	Inscription tardive aux enseignements		lun	22 mars	08:30	jeu	1er avril	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.18
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	E + A	lun	22 février	08:00	dim	21 mars	minuit	en ligne	RE art. 21, REBA art. 18 et 19, DIR 0.19 et 0.23, REFLE art. 14 et art. 15
	Inscription tardive aux évaluations***	E + A	lun	22 mars	08:30	jeu	1er avril	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.19 et 0.23
	Désinscription des évaluations	E	lun	22 février	08:00	jeu	1er avril	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23, REFLE art. 14 et art. 15
		A	lun	5 juillet	08:00	lun	12 juillet	minuit		
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	E				lun	17 mai	12:00	au secrétariat des étudiants Lettres	RE art. 56, DIR 0.2
		A				ven	6 août	12:00		
	Saisie des résultats par les enseignants	E	lun	22 février	08:00	dim	27 juin	minuit	en ligne	
A		mar	13 juillet	08:00	dim	12 septembre	minuit			
Consultation des copies des examens écrits										
	des candidats en échec (10h à 12h) des candidats ayant réussi (11h à 12h)	E	ven	2 juillet	10:00	ven	2 juillet	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants	
	des candidats en échec (10h à 12h) des candidats ayant réussi (11h à 12h)	A	ven	17 septembre	10:00	ven	17 septembre	12:00		
GRADES	Commande de grade	E	lun	5 juillet	08:00	ven	6 août	minuit	en ligne	
CERTIFICATION	Remise des travaux CLAD Séquences 2, 3 et 4					dim	11 juillet	minuit	en ligne, à déposer sur la plateforme CLAD	Règlement CLAD
	Délai de dépôt des objectifs CLAD Séquences 2, 3 et 4					dim	5 septembre	minuit		

* si le changement d'orientation intervient après le 17 mars, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.– Frs

** seules les permutations de disciplines sont autorisées. Il n'y a pas de changement de discipline possible au semestre de printemps

*** avec taxe pour inscription tardive de 200.– Frs